

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VILLEFRANCHE - TARARE - 6903 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/10/2024 - B2024/006454 - 1957 B 00082 - 573 780
822 - AXIMA

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

Bilan Actif	Notes	2023		2022
		Brut	Amortissements dépréciations	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	199 025	(7 625)	191 400
Immobilisations corporelles	3.2	3 588 117	(2 698 847)	889 270
Immobilisations financières (1)	3.3	397 228	(76 758)	320 470
Actif immobilisé		4 184 370	(2 783 230)	1 401 140
Stocks et encours	4.1	106 524		106 524
Créances clients et comptes rattachés	4.2	6 241 228		6 241 228
Autres créances	4.3	1 417 128		1 417 128
Comptes de régularisation	4.4	477 771		477 771
Créances et comptes de régularisation (2)		8 136 128		8 136 128
Placements et disponibilités	4.5	17 710 908		17 710 908
Actif circulant		25 953 559		25 953 559
Total des actifs		30 137 929	(2 783 230)	27 354 699
(1) Dont à moins d'un an				12 083
(2) Dont à plus d'un an				11 694

Bilan Passif		2023	2022
Capital social		2 745 000	2 745 000
Primes et réserves		5 851 386	5 851 386
Report à nouveau		6 398 800	6 378 960
Résultat de l'exercice		1 170 959	760 989
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		92 467	92 605
Capitaux propres	5	16 258 611	15 828 940
Provisions pour risques		498 771	308 272
Provisions pour charges		1 819 174	1 651 057
Provisions pour risques et charges	6	2 317 945	1 959 329
Dettes financières (3)	7.1	60 605	62 724
Avances et acomptes reçus sur commandes		367 346	1 037 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 611 324	3 924 851
Dettes fiscales et sociales		3 191 058	2 706 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 077	62 000
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		543 734	814 176
Dettes non financières (4)	7.2	8 717 539	8 544 607
Concours bancaires courants et autres dettes financières court terme			671
Dettes	7	8 778 144	8 608 003
Total des passifs		27 354 699	26 396 272
(3) Dont à moins d'un an		60 605	62 724
(4) Dont à plus d'un an			

Copie certifiée conforme

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Compte de résultat de l'exercice	2023	2022
Travaux	28 787 179	28 259 222
Ventes	64 549	103 653
Prestations de services	339 081	420 925
Chiffre d'affaires	9 29 190 810	28 783 800
Production stockée	13 481	(36 885)
Production immobilisée		7 689
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	502 008	476 458
Transfert de charges	3 934 089	4 453 741
Autres produits	105 466	203 973
Produits d'exploitation	33 745 853	33 888 776
Achats consommés	(11 213 562)	(11 332 566)
Services extérieurs	(13 248 546)	(13 750 695)
Impôts et taxes	(185 138)	(187 573)
Charges de personnel	(7 172 339)	(7 031 734)
<i>Dotations d'exploitation:</i>		
Dotations aux amortissements	(171 044)	(180 118)
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		(51 550)
Dotations aux provisions	(794 399)	(627 687)
Autres charges	(11)	(37 601)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun	232 593	233 901
Résultat d'exploitation	1 193 409	923 152
Produits financiers	569 906	48 376
Charges financières	(18 319)	(2 111)
Résultat financier	10 551 587	46 265
Résultat courant	1 744 995	969 417
Produits exceptionnels	18 017	42 571
Charges exceptionnelles	(17 879)	(20 654)
Résultat exceptionnel	11 138	21 917
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(163 926)	
Impôts sur les bénéfices	(410 249)	(230 345)
Résultat net	1 170 959	760 989

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Annexe aux comptes sociaux

Sommaire

Notes

- 1 Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Capitaux propres
- 6 Provisions pour risques et charges
- 7 Dettes
- 8 Etat des échéances des créances et des dettes
- 9 Ventilation du Chiffre d'Affaires
- 10 Résultat financier
- 11 Résultat exceptionnel
- 12 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 13 Charge d'Impôt sur le résultat
- 14 Engagements hors bilan
- 15 Effectifs, engagements envers le personnel, et rémunération des organes
- 16 Filiales et participations

Sauf mention particulière, les chiffres exprimés dans l'annexe sont exprimés en euros.

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

Note 1 - Informations générales

Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice

Axima est une société par actions simplifiées immatriculée en France

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Président.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels sont établis conformément :

- aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, conformément au règlement ANC 2014.03 relatif au Plan Comptable Général.
- aux principes et méthodes d'évaluation énoncés par le plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Comptabilisation des sociétés en participation

Les comptes des sociétés en participation gérées sont intégrés à 100 % au bilan et au compte de résultat quelque soit le pourcentage de détention.

La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée".

Pour les sociétés en participation non gérées, la quote-part de résultat revenant à la société est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée"

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les actifs non monétaires des activités à l'étranger sont comptabilisés aux cours historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de fonds commerciaux, de logiciels et de droits d'exploitation de carrières.

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Les malis techniques relatifs aux fusions réalisées aux valeurs comptables ont été reclassés dans les postes d'actifs sous-jacents via la colonne "Virements et divers".

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les immobilisations acquises avant 1977 figurent pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale 1976).

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes, soit :

- Constructions hors exploitation : 20 à 40 ans,
- Constructions industrielles : 10 à 20 ans,
- Installations techniques et matériel : 5 à 15 ans,
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

Les taux d'amortissement pratiqués sont fixés en conformité avec les usages définis pour les matériels par la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sortie, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré, en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non recouvrement.

Les créances clients incluent les "factures à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

Comptes de régularisation actif

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

Placements et disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.

La société a signé une convention de trésorerie avec sa société mère COLAS SA

Au titre de cette convention, les disponibilités de la société sont placées chez cette dernière, ou, en cas de besoin, les concours courants de trésorerie sont assurés par cette dernière, qui joue ainsi le rôle de relais financier du Groupe.

Pour une meilleure information sur la structure financière de la société, les montants placés ou empruntés au titre de cette convention de trésorerie sont présentés dans le poste disponibilités, ou dans le poste concours bancaires courants.

Les effets remis à l'encaissement figurent dans les comptes de disponibilités. Il s'agit d'effets à échéance entre le 1er janvier et le 10 janvier de l'année suivante.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles comprennent :

Les provisions pour litiges et contentieux :

Il s'agit principalement de litiges et contentieux travaux. Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection par les experts désignés par les tribunaux ;

Les provisions pour garanties données aux clients :

Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier ;

Les provisions pour litiges avec l'administration fiscale et les autres organismes:

Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision pour risques lorsqu'ils sont contestés ;

Les provisions pour frais de fin de chantier :

Il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport à nos bases.

Les provisions pour engagements sociaux :

Régimes à cotisations définies.

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés, en produits ou en charges, que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du "corridor").

Ces gains ou pertes actuariels sont alors répartis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

La Convention Collective des Travaux Publics a modifié, au 1er janvier 2005, les règles de calcul des indemnités de départ en retraite des cadres.

Le nouveau barème a augmenté les droits que les salariés auront acquis lors de leur départ en retraite.

L'incidence de ce changement constitue le coût des services passés, qui est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'activité.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision.

La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.877% (Iboxx€ corporate A10)
- Table de progression des salaires : 2,5%
- Table de survie INSEE 2017-2019 (hommes / femmes à distinguer)
- Taux moyen de rotation du personnel : selon les tables d'expérience
- Age de départ en retraite des cadres : 65 ans
- Age de départ en retraite des Etam et ouvriers : 64 ans

Comptes de régularisation passif

Ils incluent notamment les produits constatés d'avance qui sont issus principalement de facturations de travaux supérieures aux montants de travaux mérités.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes, travaux et prestations de services.

Le chiffre d'affaires des activités de construction est comptabilisé selon la méthode dite "à l'avancement des travaux" selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération pour les contrats à long terme.

Lorsque l'inventaire des charges et des produits prévisionnels en fin de contrat fait apparaître une perte, celle-ci fait l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Transferts de charges

Les transferts de charges portent principalement sur des refacturations de bitumes, de mise à disposition de personnel, de frais de gestion et de frais divers aux filiales du Groupe.

Plus ou moins-values sur cessions d'actif

Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

Les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations non courantes (immobilier, titres) sont classées en résultat exceptionnel.

Impôts

Les impositions différées sont déterminées selon la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des éléments incorporels non cessibles distinctement de l'entreprise,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôts non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Autres informations

Notre société entre dans le périmètre de la société COLAS (1 Rue du Colonel Pierre AVIA, 75015 PARIS - RCS PARIS 552 025 314) pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

La société AXIMA est détenue à 100% par la société Colas France (SIREN 329 338 883)

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

Note 3 - Actif immobilisé

<i>3.1 - Immobilisations incorporelles</i>	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Concessions, brevets, droits similaires	6 100						6 100
Fonds commercial	192 925						192 925
Autres (1)							
Valeur brute	199 025						199 025
Concessions, brevets, droits similaires	(6 100)						(6 100)
Fonds commercial	(1 525)						(1 525)
Autres							
Amortissements et provisions	(7 625)						(7 625)
Valeur nette	191 400						191 400

<i>3.2 - Immobilisations corporelles</i>	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Terrains (a)	204 192						204 192
Constructions	626 928						626 928
Installations techniques, matériel, outillage	2 154 845		44 981	(220 553)			1 979 273
Autres immobilisations corporelles (2)	873 021		3 002	(98 300)			777 723
Immobilisations en cours et avances							
Valeur brute	3 858 986		47 983	(318 853)			3 588 117
Terrains (a)	(58 562)						(58 562)
Constructions	(100 646)				(32 242)		(132 889)
Installations techniques, matériel, outillage	(1 871 517)			220 553	(98 086)		(1 749 050)
Autres immobilisations corporelles (2)	(815 931)			98 300	(40 715)		(758 346)
Immobilisations en cours et avances							
Amortissements et provisions	(2 846 656)			318 853	(171 044)		(2 698 847)
Valeur nette	1 012 330		47 983		(171 044)		889 270

<i>3.3 - Immobilisations financières</i>	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Titres de participation	76 759						76 759
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	762						762
Prêts	310 374		21 027	(11 694)			319 707
Autres immobilisations financières (3)	3 000			(3 000)			
Valeur brute	390 895		21 027	(14 694)			397 228
Titres de participation	(76 758)						(76 758)
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Amortissements et provisions	(76 758)						(76 758)
Valeur nette	314 137		21 027	(14 694)			320 470

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 4 - Actif circulant

4.1 - Stocks	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Matières premières, produits finis, marchandises (a) En-cours de production	106 524		106 524	114 891
Total	106 524		106 524	114 891
4.2 - Créances clients et comptes rattachés	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Créances clients et comptes rattachés (1)	6 241 228		6 241 228	6 399 479
Total	6 241 228		6 241 228	6 399 479
4.3 - Autres créances	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Avances et acomptes	11 359		11 359	26 329
Groupe et associés	718 905		718 905	683 295
Autres créances	686 864		686 864	761 017
Total	1 417 128		1 417 128	1 470 641
4.4 - Comptes de régularisation			2023	2022
Charges constatées d'avance			66 130	60 371
Ecart de conversion actif				
Impôts différés actif			411 641	376 587
Total			477 771	436 958
4.5 - Placements et disponibilités			2023	2022
Valeurs mobilières de placement				
Placements Colas S.A			17 566 607	16 121 212
Total des placements			17 566 607	16 121 212
Comptes débiteurs en banque			144 300	335 223
Caisse				
Effets remis à l'encaissement				
Total des disponibilités			144 300	335 223
Total			17 710 908	16 456 435

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 5 - Capitaux propres

<i>5.1 - Composition du capital social</i>	31 décembre 2022	Création d'actions	Rembourse- ment d'actions	31 décembre 2023
Nombres de titres	2 745 000			2 745 000
Montant nominal (en euros)	1	1		1
Montant du capital social en euros	2 745 000			2 745 000

<i>5.2 - Principaux actionnaires</i>	Nombre d'actions	% détenu
Société Colas France	2 745 000	100,0%

<i>5.3 - Variation des capitaux propres</i>	31 décembre 2022	Affectation par l'AGO	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2023
Capital social	2 745 000				2 745 000
Primes					
Réserve de réévaluation					
Réserve légale	274 500				274 500
Réserves indisponibles					
Autres réserves	5 576 886				5 576 886
Report à nouveau	6 378 960	19 839			6 398 800
Résultat de l'exercice	760 989	(760 989)		1 170 959	1 170 959
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	92 605			(138)	92 467
Total capitaux propres	15 828 940	(741 150)		1 170 821	16 258 611

Note 6 - Provisions pour risques et charges

<i>6.1- Provisions pour risques</i>	31 décembre 2022	APA	Augmen- tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2023
Litiges et contentieux	45 000		279 651			324 651
Garanties données aux clients	215 626		12 900	(26 168)	(70 761)	131 597
Contrôles fiscaux						
Autres litiges avec l'administration (a)	47 646				(5 124)	42 523
Autres provisions pour risques						
Total des provisions pour risques	308 272		292 551	(26 168)	(75 885)	498 771

<i>6.2- Provisions pour charges</i>	31 décembre 2022	APA	Augmen- tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2023
Impôts différés						
Remise en état des sites						
Frais de fin de chantier			92 881			92 881
Indemnités de fin de carrière	515 239		14 675	(31 582)		498 332
Médailles du travail	232 564		15 809	(8 641)		239 732
Autres engagements et avantages similaires						
Autres provisions pour charges	903 253		393 158	(132 620)	(175 562)	988 229
Total des provisions pour charges	1 651 057		516 523	(172 843)	(175 562)	1 819 174

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 7 - Dettes

<i>7.1- Dettes financières</i>	2023	2022
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	60 605	62 724
Total dettes financières	60 605	62 724

<i>7.2- Dettes non financières</i>	2023	2022
Avances et acomptes reçus sur commandes	367 346	1 037 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 611 324	3 924 851
Dettes fiscales et sociales	3 191 058	2 706 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 077	62 000
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	543 734	814 176
Total dettes non financières	8 717 539	8 544 607

Note 8 - Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant net 2023	Moins d' 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant net 2022
Créances de l'actif immobilisé	319 707	12 083	53 984	253 639	313 374
Créances de l'actif circulant	8 136 128	8 011 545	18 029	106 554	7 843 791
Placements et disponibilités	17 710 908	17 710 908			16 456 435
Créances	26 166 742	25 734 536	72 013	360 193	24 613 600
Dettes financières	60 605	60 605			63 396
Dettes non financières	8 717 539	8 717 539			8 544 607
Concours bancaires courants et solde crédoeurs de banque					671
Dettes	8 778 144	8 778 144			8 608 675

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 9 - Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2023	2022
Travaux routes	28 787 179		28 787 179	28 259 222
Travaux bâtiment				
Travaux génie civil				
Ventes de produits	64 549		64 549	103 653
Prestations de services	339 081		339 081	420 925
Chiffre d'affaires	29 190 810		29 190 810	28 783 800

Note 10 - Résultat financier

	2023	2022
Revenus des titres de participations	580	435
Produits et charges d'intérêts (nets)	565 682	45 830
Autres dotations et reprises sur provisions financières	(14 675)	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change		
Pertes ou gains sur créances rattachées à des participations		
Résultat financier	551 587	46 265

Note 11 - Résultat exceptionnel

	2023	2022
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		
Autres produits et charges sur opérations de gestion (nets)		(8 221)
Dotations et reprises sur provisions réglementées	138	30 139
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles		
Autres produits et charges sur opérations en capital		
Résultat exceptionnel	138	21 917

Note 12 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

	2023	2022
Résultat net de l'exercice	1 170 959	760 989
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	17 879	12 433
Reprises de l'exercice de provisions réglementées	(18 017)	(42 571)
Reprises de l'exercice de provisions pour investissement		
Incidence sur l'impôt	34	7 535
Résultat hors incidence des dispositions fiscales dérogatoires	1 170 854	738 385

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 13 - Charge d'impôt sur le résultat

13.1 - Détail de la charge d'impôt	2023	2022
Impôts exigible au titre de l'exercice	(445 303)	(289 178)
Rappel ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs		
Provision IS		
Impôt différé	35 054	58 833
Charge d'impôt	(410 249)	(230 345)

13.2 - Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	1 581 070	(410 249)	1 170 821
Résultat exceptionnel	138		138
Total	1 581 208	(410 249)	1 170 959

13.3 - Détail de l'imposition différée	Différences temporaires 25%
Actif immobilisé	
Actif circulant	
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	1 486 562
Dettes	160 000
Déficits fiscaux	
Total des bases d'impôts différés	1 646 562
Taux d'impôt moyen suite report variable	25,00%
Impôt différé à la clôture de l'exercice	411 641
Impôt différé au début de l'exercice	376 587
Charge (-) ou produit (+) d'impôt différé	35 054

13.4 - Rapprochement entre l'impôt théorique et la charge réelle d'impôt	2023
Résultat net	1 170 959
Charges d'impôt comptabilisée	(410 249)
Résultat avant impôt (a)	1 581 208
Taux d'impôt normal (b)	25,00%
Charge d'impôt théorique [(a) x (b)]	(395 302)
Incidence des taux d'impôts réduits ou majorés	
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	
Actifs d'impôts différés non comptabilisés (récupération incertaine)	
Impôts non liés au résultat	
Effet des différences permanentes	(14 947)
Charge d'impôt comptabilisée	(410 249)

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

**Note 15 - Effectifs, engagements envers le personnel et rémunération des organes
d'Administration et de Direction**

15.1 - Effectif moyen	2023	2022
Cadres	14	13
Employés, techniciens, agents de maîtrise	33	36
Compagnons	69	72
Total	116	121

15.2 - Régimes à cotisations définies	2023	2022
Montant comptabilisés en charges	379 263	363 805
Total	379 263	363 805

15.3 - Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière	2023	2022
Montants comptabilisés en charges		
Coûts des services rendus	(28 473)	39 058
Charges d'intérêt sur l'obligation	14 675	6 226
Ecarts actuariels nets comptabilisés	(3 110)	
Coûts des services passés		
Charges nettes comptabilisées	(16 908)	45 284
Montants comptabilisés au bilan		
Valeur actualisée des obligations	386 313	411 861
Juste valeur des actifs du régime		
Ecarts actuariels nets comptabilisés	112 019	103 378
Coûts des services passés non comptabilisés APA		
Passifs nets comptabilisés	498 332	515 239

15.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas fournie, car cela conduirait à communiquer une information individuelle.

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 16 - Filiales et participations

	Capital	Autres Capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts, avances consentis	Cautions avals donnés	CA HT 2023	Résultat net 2023	Dividendes encaissés en 2023
				brute	nette					
Filiales détenues à plus de 50%										
GIE Macon Enrobés	108 000	13 368	70%	76 758	0			0	19	0
Participations (Détenion entre 10% et 50%)										
GIE SLE	32 000	211 458	40%	1	1	718 905		1 683 613	581 450	0
TOTAL	140 000	224 826		76 759	1	718 905	0	1 683 613	581 469	0

(1) Information non disponible à la date d'établissement du document

AXIMA
Société par actions simplifiée au capital de 2 745 000 euros
Siège social : 214 rue Marius Berliet
69400 Arnas
573 780 822 RCS Villefranche-Tarare

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2024

PROCES VERBAL

EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

qui s'élève à	1 170 958,80 €
augmenté du report à nouveau antérieur	6 398 799,66 €
soit un montant disponible de	7 569 758,46 €
à la distribution d'un dividende de (soit 0,42 € par action)	1 152 900,00 €
et le solde au report à nouveau, soit	6 416 858,46 €

L'Associé unique fixe en conséquence le dividende de l'exercice à 0,42 euro par action de 1 euro, éligible pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu à la réfaction de 40% prévue à l'article 243 bis du code général des impôts, et sera mis en paiement le lendemain de la présente consultation.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes par action distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2020	0,42	/	/
31 décembre 2021	0,29	/	/
31 décembre 2022	0,27	/	/

Pour extrait certifié conforme



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Axima

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Axima

Société par actions simplifiée

RCS Villefranche-sur-Saône – Tarare 573 780 822

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société Axima,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axima relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur la pertinence de l'information fournie dans les notes de l'annexe notamment pour ce qui concerne les points suivants :

- Votre société applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat sur les chantiers réalisés, telle qu'exposée dans la note 2 « Résumé des méthodes comptables » au paragraphe « Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels.

Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existant au sein de la société, l'examen des données de gestion par chantier et la mise en œuvre de revues, avec les responsables financiers et opérationnels, de contrats significatifs.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité et en particulier les risques sur les chantiers, tel que décrit dans la note 2 « Résumé des méthodes comptables » au paragraphe « Provisions pour risques et charges » et la note 2 « Résumé des méthodes comptables » au paragraphe « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques, sur une revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des événements postérieurs venant corroborer ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 3 juin 2024


9FD6B9C7E3A04A4...
Olivier Deberdt

Associé

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Bilan Actif	Note s	2023			2022
		Brut	Amortissement s dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	3.1	199 025	(7 625)	191 400	191 400
Immobilisations corporelles	3.2	3 588 117	(2 698 847)	889 270	1 012 330
Immobilisations financières (1)	3.3	397 228	(76 758)	320 470	314 137
Actif immobilisé		4 184 370	(2 783 230)	1 401 140	1 517 868
Stocks et encours	4.1	106 524		106 524	114 891
Créances clients et comptes rattachés	4.2	6 241 228		6 241 228	6 399 479
Autres créances	4.3	1 417 128		1 417 128	1 470 641
Comptes de régularisation	4.4	477 771		477 771	436 958
Créances et comptes de régularisation (2)		8 136 128		8 136 128	8 307 077
Placements et disponibilités	4.5	17 710 908		17 710 908	16 456 435
Actif circulant		25 953 559		25 953 559	24 878 404
Total des actifs		30 137 929	(2 783 230)	27 354 699	26 396 272
(1) Dont à moins d'un an				12 083	11 694
(2) Dont à plus d'un an					

Bilan Passif		2023	2022
Capital social		2 745 000	2 745 000
Primes et réserves		5 851 386	5 851 386
Report à nouveau		6 398 800	6 378 960
Résultat de l'exercice		1 170 959	760 989
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		92 467	92 605
Capitaux propres	5	16 258 611	15 828 940
Provisions pour risques		498 771	308 272
Provisions pour charges		1 819 174	1 651 057
Provisions pour risques et charges	6	2 317 945	1 959 329
Dettes financières (3)	7.1	60 605	62 724
Avances et acomptes reçus sur commandes		367 346	1 037 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 611 324	3 924 851
Dettes fiscales et sociales		3 191 058	2 706 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 077	62 000
Autres dettes non financières et comptes de régularisation		543 734	814 176
Dettes non financières (4)	7.2	8 717 539	8 544 607
Concours bancaires courants et autres dettes financières court terme			671
Dettes	7	8 778 144	8 608 003
Total des passifs		27 354 699	26 396 272
(3) Dont à moins d'un an		60 605	62 724

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Compte de résultat de l'exercice

	2023	2022
Travaux	28 787 179	28 259 222
Ventes	64 549	103 653
Prestations de services	339 081	420 925
Chiffre d'affaires	9 29 190 810	28 783 800
Production stockée	13 481	(36 885)
Production immobilisée		7 689
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	502 008	476 458
Transfert de charges	3 934 089	4 453 741
Autres produits	105 466	203 973
Produits d'exploitation	33 745 853	33 888 776
Achats consommés	(11 213 562)	(11 332 566)
Services extérieurs	(13 248 546)	(13 750 695)
Impôts et taxes	(185 138)	(187 573)
Charges de personnel	(7 172 339)	(7 031 734)
Dotations d'exploitation:		
Dotations aux amortissements	(171 044)	(180 118)
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants		(51 550)
Dotations aux provisions	(794 399)	(627 687)
Autres charges	(11)	(37 601)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun	232 593	233 901
Résultat d'exploitation	1 193 409	923 152
Produits financiers	569 906	48 376
Charges financières	(18 319)	(2 111)
Résultat financier	10 551 587	46 265
Résultat courant	1 744 995	969 417
Produits exceptionnels	18 017	42 571
Charges exceptionnelles	(17 879)	(20 654)
Résultat exceptionnel	11 138	21 917
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(163 926)	
Impôts sur les bénéfices	13 (410 249)	(230 345)
Résultat net	1 170 959	760 989

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Annexe aux comptes sociaux

Sommaire

Notes

- 1 Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Capitaux propres
- 6 Provisions pour risques et charges
- 7 Dettes
- 8 Etat des échéances des créances et des dettes
- 9 Ventilation du Chiffre d'Affaires
- 10 Résultat financier
- 11 Résultat exceptionnel
- 12 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 13 Charge d'Impôt sur le résultat
- 14 Engagements hors bilan
- 15 Effectifs, engagements envers le personnel, et rémunération des organes
- 16 Filiales et participations

Sauf mention particulière, les chiffres exprimés dans l'annexe sont exprimés en euros.

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

Note 1 - Informations générales

Informations relatives à l'entreprise et faits caractéristiques de l'exercice

Axima est une société par actions simplifiées immatriculée en France

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Président.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Note 2 - Résumé des méthodes comptables

Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels sont établis conformément :

- aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, conformément au règlement ANC 2014.03 relatif au Plan Comptable Général.
- aux principes et méthodes d'évaluation énoncés par le plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

Comptabilisation des sociétés en participation

Les comptes des sociétés en participation gérées sont intégrés à 100 % au bilan et au compte de résultat quelque soit le pourcentage de détention.

La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée".

Pour les sociétés en participation non gérées, la quote-part de résultat revenant à la société est comptabilisée dans les rubriques "bénéfice transféré" ou "perte transférée"

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les actifs non monétaires des activités à l'étranger sont comptabilisés aux cours historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de fonds commerciaux, de logiciels et de droits d'exploitation de carrières.

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

Les malis techniques relatifs aux fusions réalisées aux valeurs comptables ont été reclassés dans les postes d'actifs sous-jacents via la colonne "Virements et divers".

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les immobilisations acquises avant 1977 figurent pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale 1976).

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes, soit :

- Constructions hors exploitation : 20 à 40 ans,
- Constructions industrielles : 10 à 20 ans,
- Installations techniques et matériel : 5 à 15 ans,
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans.

Les taux d'amortissement pratiqués sont fixés en conformité avec les usages définis pour les matériels par la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sortie, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré, en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

Créances clients et autres créances

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 60 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non recouvrement.

Les créances clients incluent les "factures à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

Comptes de régularisation actif

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

Placements et disponibilités

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse, ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de 3 mois.

La société a signé une convention de trésorerie avec sa société mère COLAS SA

Au titre de cette convention, les disponibilités de la société sont placées chez cette dernière, ou, en cas de besoin, les concours courants de trésorerie sont assurés par cette dernière, qui joue ainsi le rôle de relais financier du Groupe.

Pour une meilleure information sur la structure financière de la société, les montants placés ou empruntés au titre de cette convention de trésorerie sont présentés dans le poste disponibilités, ou dans le poste concours bancaires courants.

Les effets remis à l'encaissement figurent dans les comptes de disponibilités. Il s'agit d'effets à échéance entre le 1er janvier et le 10 janvier de l'année suivante.

Provisions réglementées

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Elles comprennent :

Les provisions pour litiges et contentieux :

Il s'agit principalement de litiges et contentieux travaux. Le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse ou de l'évaluation des travaux de réfection par les experts désignés par les tribunaux ;

Les provisions pour garanties données aux clients :

Les provisions pour finitions constituées dans le cadre des garanties contractuelles font l'objet d'une appréciation individuelle chantier par chantier ;

Les provisions pour litiges avec l'administration fiscale et les autres organismes:

Les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés ou font l'objet d'une provision pour risques lorsqu'ils sont contestés ;

Les provisions pour frais de fin de chantier :

Il s'agit des frais de repli de chantier (nettoyage du chantier, repli du matériel). Ces frais font l'objet d'une appréciation individuelle qui est fonction de l'importance du chantier et de son éloignement par rapport à nos bases.

Les provisions pour engagements sociaux :

Régimes à cotisations définies.

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés, en produits ou en charges, que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du "corridor").

Ces gains ou pertes actuariels sont alors répartis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés.

La Convention Collective des Travaux Publics a modifié, au 1er janvier 2005, les règles de calcul des indemnités de départ en retraite des cadres.

Le nouveau barème a augmenté les droits que les salariés auront acquis lors de leur départ en retraite.

L'incidence de ce changement constitue le coût des services passés, qui est étalé sur la durée moyenne résiduelle d'activité.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision.

La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.877% (Iboxx€ corporate A10)
- Table de progression des salaires : 2,5%
- Table de survie INSEE 2017-2019 (hommes / femmes à distinguer)
- Taux moyen de rotation du personnel : selon les tables d'expérience
- Age de départ en retraite des cadres : 65 ans
- Age de départ en retraite des Etam et ouvriers : 64 ans

Comptes de régularisation passif

Ils incluent notamment les produits constatés d'avance qui sont issus principalement de facturations de travaux supérieures aux montants de travaux mérités.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes, travaux et prestations de services.

Le chiffre d'affaires des activités de construction est comptabilisé selon la méthode dite "à l'avancement des travaux" selon la dernière estimation du montant total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération pour les contrats à long terme.

Lorsque l'inventaire des charges et des produits prévisionnels en fin de contrat fait apparaître une perte, celle-ci fait l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Transferts de charges

Les transferts de charges portent principalement sur des refacturations de bitumes, de mise à disposition de personnel, de frais de gestion et de frais divers aux filiales du Groupe.

Plus ou moins-values sur cessions d'actif

Conformément aux recommandations du plan comptable professionnel des Entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, les plus-values sur cessions courantes de matériels et d'installations ont été classées dans le résultat d'exploitation.

Les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations non courantes (immobilier, titres) sont classées en résultat exceptionnel.

Impôts

Les impositions différées sont déterminées selon la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles imposables ou déductibles existant à la date de clôture.

Les différences temporelles imposables ou déductibles incluent :

- toutes les différences entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, à l'exception des éléments incorporels non cessibles distinctement de l'entreprise,
- les reports en avant de pertes fiscales et les crédits d'impôts non encore utilisés.

Lorsque le montant net de l'imposition différée fait apparaître un actif d'impôt, celui-ci n'est inscrit à l'actif du bilan que s'il existe une forte probabilité de récupération sur les exercices ultérieurs.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués avec les taux d'imposition dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Autres informations

Notre société entre dans le périmètre de la société COLAS (1 Rue du Colonel Pierre AVIA, 75015 PARIS - RCS PARIS 552 025 314) pour la présentation des comptes consolidés de cette dernière.

La société AXIMA est détenue à 100% par la société Colas France (SIREN 329 338 883)

AXIMA CENTRE
31 décembre 2023

Note 3 - Actif immobilisé

3.1 - Immobilisations incorporelles	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Cessions, brevets, droits similaires	6 100						6 100
Fonds commercial	192 925						192 925
Autres (1)							
Valeur brute	199 025						199 025
Cessions, brevets, droits similaires	(6 100)						(6 100)
Fonds commercial	(1 525)						(1 525)
Autres							
Amortissements et provisions	(7 625)						(7 625)
Valeur nette	191 400						191 400

3.2 - Immobilisations corporelles	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Terrains (a)	204 192						204 192
Constructions	626 928						626 928
Installations techniques, matériel, outillage	2 154 845		44 981	(220 553)			1 979 273
Autres immobilisations corporelles (2)	873 021		3 002	(98 300)			777 723
Immobilisations en cours et avances							
Valeur brute	3 858 986		47 983	(318 853)			3 588 117
Terrains (a)	(58 562)						(58 562)
Constructions	(100 646)				(32 242)		(132 889)
Installations techniques, matériel, outillage	(1 871 517)			220 553	(98 086)		(1 749 050)
Autres immobilisations corporelles (2)	(815 931)			98 300	(40 715)		(758 346)
Immobilisations en cours et avances							
Amortissements et provisions	(2 846 656)			318 853	(171 044)		(2 698 847)
Valeur nette	1 012 330		47 983		(171 044)		889 270

3.3 - Immobilisations financières	31 décembre 2022	Fusion et APA	Acquisitions	Cessions et réductions	Dotations et reprises	Virements et divers	31 décembre 2023
Titres de participation	76 759						76 759
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	762						762
Prêts	310 374		21 027	(11 694)			319 707
Autres immobilisations financières (3)	3 000			(3 000)			
Valeur brute	390 895		21 027	(14 694)			397 228
Titres de participation	(76 758)						(76 758)
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Amortissements et provisions	(76 758)						(76 758)
Valeur nette	314 137		21 027	(14 694)			320 470

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 4 - Actif circulant

4.1 - Stocks	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Matières premières, produits finis, marchandises (a) En-cours de production	106 524		106 524	114 891
Total	106 524		106 524	114 891

4.2 - Créances clients et comptes rattachés	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Créances clients et comptes rattachés (1)	6 241 228		6 241 228	6 399 479
Total	6 241 228		6 241 228	6 399 479

4.3 - Autres créances	Brut	Dépréciation	2023 net	2022 net
Avances et acomptes	11 359		11 359	26 329
Groupe et associés	718 905		718 905	683 295
Autres créances	686 864		686 864	761 017
Total	1 417 128		1 417 128	1 470 641

4.4 - Comptes de régularisation	2023	2022
Charges constatées d'avance	66 130	60 371
Ecarts de conversion actif		
Impôts différés actif	411 641	376 587
Total	477 771	436 958

4.5 - Placements et disponibilités	2023	2022
Valeurs mobilières de placement		
Placements Colas S.A	17 566 607	16 121 212
Total des placements	17 566 607	16 121 212
Comptes débiteurs en banque	144 300	335 223
Caisse		
Effets remis à l'encaissement		
Total des disponibilités	144 300	335 223

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 5 - Capitaux propres

<i>5.1 - Composition du capital social</i>	31 décembre 2022	Création d'actions	Rembourse- ment d'actions	31 décembre 2023
Nombres de titres	2 745 000			2 745 000
Montant nominal (en euros)	1	1		1
Montant du capital social en euros	2 745 000			2 745 000

<i>5.2 - Principaux actionnaires</i>	Nombre d'actions	% détenu
Société Colas France	2 745 000	100,0%

<i>5.3 - Variation des capitaux propres</i>	31 décembre 2022	Affectation par l'AGO	Augmentation de capital	Autres variations	31 décembre 2023
Capital social	2 745 000				2 745 000
Primes					
Réserve de réévaluation					
Réserve légale	274 500				274 500
Réserves indisponibles					
Autres réserves	5 576 886				5 576 886
Report à nouveau	6 378 960	19 839			6 398 800
Résultat de l'exercice	760 989	(760 989)		1 170 959	1 170 959
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées	92 605			(138)	92 467
Total capitaux propres	15 828 940	(741 150)		1 170 821	16 258 611

Note 6 - Provisions pour risques et charges

<i>6.1- Provisions pour risques</i>	31 décembre 2022	APA	Augmen- tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2023
Litiges et contentieux	45 000		279 651			324 651
Garanties données aux clients	215 626		12 900	(26 168)	(70 761)	131 597
Contrôles fiscaux						
Autres litiges avec l'administration (a)	47 646				(5 124)	42 523
Autres provisions pour risques						
Total des provisions pour risques	308 272		292 551	(26 168)	(75 885)	498 771

<i>6.2- Provisions pour charges</i>	31 décembre 2022	APA	Augmen- tations	Provisions utilisées	Provisions annulées	31 décembre 2023
Impôts différés						
Remise en état des sites						
Frais de fin de chantier			92 881			92 881
Indemnités de fin de carrière	515 239		14 675	(31 582)		498 332
Médailles du travail	232 564		15 809	(8 641)		239 732
Autres engagements et avantages similaires						
Autres provisions pour charges	903 253		393 158	(132 620)	(175 562)	988 229

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 7 - Dettes

<i>7.1- Dettes financières</i>	2023	2022
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	60 605	62 724
Total dettes financières	60 605	62 724
<i>7.2- Dettes non financières</i>	2023	2022
Avances et acomptes reçus sur commandes	367 346	1 037 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 611 324	3 924 851
Dettes fiscales et sociales	3 191 058	2 706 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 077	62 000
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	543 734	814 176
Total dettes non financières	8 717 539	8 544 607

Note 8 - Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant net 2023	Moins d' 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant net 2022
Créances de l'actif immobilisé	319 707	12 083	53 984	253 639	313 374
Créances de l'actif circulant	8 136 128	8 011 545	18 029	106 554	7 843 791
Placements et disponibilités	17 710 908	17 710 908			16 456 435
Créances	26 166 742	25 734 536	72 013	360 193	24 613 600
Dettes financières	60 605	60 605			63 396
Dettes non financières	8 717 539	8 717 539			8 544 607
Concours bancaires courants et solde crédeurs de banque					671
Dettes	8 778 144	8 778 144			8 608 675

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 9 - Ventilation du chiffre d'affaires

	France	International	2023	2022
Travaux routes	28 787 179		28 787 179	28 259 222
Travaux bâtiment				
Travaux génie civil				
Ventes de produits	64 549		64 549	103 653
Prestations de services	339 081		339 081	420 925
Chiffre d'affaires	29 190 810		29 190 810	28 783 800

Note 10 - Résultat financier

	2023	2022
Revenus des titres de participations	580	435
Produits et charges d'intérêts (nets)	565 682	45 830
Autres dotations et reprises sur provisions financières	(14 675)	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Différences nettes de change		
Pertes ou gains sur créances rattachées à des participations		
Résultat financier	551 587	46 265

Note 11 - Résultat exceptionnel

	2023	2022
Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		
Autres produits et charges sur opérations de gestion (nets)		(8 221)
Dotations et reprises sur provisions réglementées	138	30 139
Dotations et reprises sur provisions exceptionnelles		
Autres produits et charges sur opérations en capital		
Résultat exceptionnel	138	21 917

Note 12 - Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat

	2023	2022
Résultat net de l'exercice	1 170 959	760 989
Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	17 879	12 433
Reprises de l'exercice de provisions réglementées	(18 017)	(42 571)
Reprises de l'exercice de provisions pour investissement		
Incidence sur l'impôt	34	7 535

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 13 - Charge d'impôt sur le résultat

13.1 - Détail de la charge d'impôt	2023	2022
Impôts exigible au titre de l'exercice	(445 303)	(289 178)
Rappel ou dégrèvements d'impôts au titre des exercices antérieurs		
Provision IS		
Impôt différé	35 054	58 833
Charge d'impôt	(410 249)	(230 345)

13.2 - Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant (après participation)	1 581 070	(410 249)	1 170 821
Résultat exceptionnel	138		138
Total	1 581 208	(410 249)	1 170 959

13.3 - Détail de l'imposition différée	Différences temporaires 25%
Actif immobilisé	
Actif circulant	
Provisions pour risques et charges non déductibles temporairement	1 486 562
Dettes	160 000
Déficits fiscaux	
Total des bases d'impôts différés	1 646 562
Taux d'impôt moyen suite report variable	25,00%
Impôt différé à la clôture de l'exercice	411 641
Impôt différé au début de l'exercice	376 587
Charge (-) ou produit (+) d'impôt différé	35 054

13.4 - Rapprochement entre l'impôt théorique et la charge réelle d'impôt	2023
Résultat net	1 170 959
Charges d'impôt comptabilisée	(410 249)
Résultat avant impôt (a)	1 581 208
Taux d'impôt normal (b)	25,00%
Charge d'impôt théorique [(a) x (b)]	(395 302)
Incidence des taux d'impôts réduits ou majorés	
Activation d'impôts différés antérieurement non comptabilisés	
Actifs d'impôts différés non comptabilisés (récupération incertaine)	
Impôts non liés au résultat	
Effet des différences permanentes	(14 947)

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 14 - Engagements hors bilan

14.1 - Engagements pris en matière de crédit-bail

2023

2022

Valeur brute

Cumuls des amortissements à l'ouverture

Amortissements exercice en cours

Total des amortissements

Valeur nette

Redevances payées

Cumuls exercices antérieurs

Exercice en cours

Total des redevances payées

Redevances à payer

A 1 an au plus

A plus d'un an et moins de 5 ans

A plus de 5 ans

Total des redevances à payer

14.2 - Autres engagements

Cautions

Lettres
d'intentionAutres
engagements

Total

Filiales et participations

Autres entreprises liées

Tiers :

effets escomptés non échus

contrats de location simple

345 444

345 444

contrats de location financement

autres engagements commerciaux

5 232 831

82 732

5 315 563

autres engagements donnés

Total des engagements donnés

5 232 831

428 176

5 661 007

Total des engagements reçus

14.3 - Sûretés réelles accordées en garantie des dettes

2023

2022

Emprunts obligataires

Emprunts et dettes sur établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Total

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 15 - Effectifs, engagements envers le personnel et rémunération des organes d'Administration et de Direction

<i>15.1 - Effectif moyen</i>	2023	2022
Cadres	14	13
Employés, techniciens, agents de maîtrise	33	36
Compagnons	69	72
Total	116	121

<i>15.2 - Régimes à cotisations définies</i>	2023	2022
Montant comptabilisés en charges	379 263	363 805
Total	379 263	363 805

<i>15.3 - Régimes à prestations définies : indemnités de fin de carrière</i>	2023	2022
<i>Montants comptabilisés en charges</i>		
Coûts des services rendus	(28 473)	39 058
Charges d'intérêt sur l'obligation	14 675	6 226
Ecarts actuariels nets comptabilisés	(3 110)	
Coûts des services passés		
Charges nettes comptabilisées	(16 908)	45 284

<i>Montants comptabilisés au bilan</i>		
Valeur actualisée des obligations	386 313	411 861
Juste valeur des actifs du régime		
Ecarts actuariels nets comptabilisés	112 019	103 378
Coûts des services passés non comptabilisés		
APA		
Passifs nets comptabilisés	498 332	515 239

15.4 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas fournie, car cela conduirait à communiquer une information individuelle.

AXIMA CENTRE

31 décembre 2023

Note 16 - Filiales et participations

	Capital	Autres Capitaux propres	% détenu	Valeur des titres		Prêts, avances consentis	Cautions avals donnés	CA HT 2023	Résultat net 2023	Dividendes encaissés en 2023
				brute	nette					
Filiales détenues à plus de 50%										
GIE Macon Enrobés	108 000	13 368	70%	76 758	0			0	19	0
Participations (Détenion entre 10% et 50%)										
GIE SLE	32 000	211 458	40%	1	1	718 905		1 683 613	581 450	0
TOTAL	140 000	224 826		76 759	1	718 905	0	1 683 613	581 469	0

(1) Information non disponible à la date d'établissement du document